

## Mises à jour des 4 et 5 mai 2020

### Présentation clinique

#### **Fréquence des signes extra-respiratoires survenant notamment en tout début d'infection.**

La charge virale SARS-COV-2 est maximale au début de l'infection. L'inclusion de myalgies et de frissons dans les indications à un prélèvement à visée diagnostique permet d'augmenter le taux de détection de l'infection de 83% à 90%.

Une fièvre isolée, sans cause évidente, chez un enfant avec comorbidité justifie une recherche d'infection par le SARS-CoV-2.

#### **Les manifestations cliniques suivantes, de survenue brutale, constituent des éléments d'orientation diagnostique**

*En population générale* : asthénie inexpliquée ; myalgies inexpliquées ; céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue ; anosmie ou hyposmie sans rhinite associée ; agueusie ou dysgueusie.

*Chez les personnes de plus de 80 ans* : altération de l'état général ; chutes répétées ; apparition ou aggravation de troubles cognitifs ; syndrome confusionnel ; diarrhée ; décompensation d'une pathologie antérieure.

*Chez les enfants* : tous les signes suscités en population générale ; altération de l'état général ; diarrhée ; fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.

*En situation d'urgence ou de réanimation* : troubles du rythme cardiaque récents ; atteintes myocardiques aiguës ; événement thromboembolique grave.

HCSP validé le 20 avril 2020 Avis relatif aux signes cliniques d'orientation diagnostique du Covid-19.

[https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcspa20200420\\_signeclinidoriendiagnducovid.pdf](https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcspa20200420_signeclinidoriendiagnducovid.pdf)

### Masques

Modalités de distribution

#### **Distribution des masques par l'Etat en situation de sortie de confinement dans les officines de pharmacie à partir du jeudi 7 mai au soir**

Les professionnels les plus exposés dans la prise en charge du covid-19 et les étudiants qu'ils accueillent sont dotés de 24 masques par semaine : Médecins ; Chirurgiens-dentistes ; Biologistes médicaux ; Infirmiers ; Professionnels en charge des prélèvements nasopharyngés des tests COVID-19.

En sus de la dotation ci-dessus, les médecins se verront délivrer une boîte de 50 masques chirurgicaux par semaine à destination des patients auxquels ils prescrivent un test de dépistage du SARS-CoV-2.

Les salariés de l'aide à domicile via CESU sont dotés de 15 masques par semaine et les accueillants familiaux de 3 masques par semaine et par personne accueillie.

Les malades atteints de covid-19 et les personnes contact sont dotés de 14 masques par semaine.

Les personnes à très haut risque médical de développer une forme grave de covid-19 (par exemple personnes immunodéprimées sévères) sont dotées de 10 masques par semaine.

Ministère de la Santé 04/05/2020

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19\\_distribution\\_masque\\_sortie\\_confinement.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_distribution_masque_sortie_confinement.pdf)

## Stratégie de lutte

**A compter du 11 mai : identifier et mettre à l'isolement les personnes potentiellement malades et contagieuses, mais aussi recenser pour chacune l'ensemble des personnes avec qui elles ont été en contact rapproché**

La consultation ou téléconsultation d'un patient testé positif pourra donner lieu à la facturation de la majoration « pour consultation initiale d'information du patient et de mise en place d'une stratégie thérapeutique » (MIS) d'une valeur de 30 euros (en sus de la facturation de la consultation ou téléconsultation).

« **Contact Covid** » téléservice élaboré par l'Assurance Maladie et accessible via amelipro sera disponible à compter du 11 mai prochain. Il permettra aux médecins d'enregistrer l'ensemble des informations concernant leur patient et les éventuels cas contacts qu'ils auraient recensés (rémunéré 2 € pour chaque cas contact avec saisie des éléments de base, 4 € pour chaque cas contact avec saisie de données plus complètes).

Ameli 2 mai 2020

<https://www.ameli.fr/seine-et-marne/medecin/actualites/les-medecins-au-coeur-du-circuit-de-contact-tracing-des-patients-covid-19>

## Femmes enceintes

Réponses rapides sur le suivi et l'accompagnement des femmes enceintes, actualisation

HAS -30 avril 2020

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3182154/fr/covid-19-la-has-actualise-ses-reponses-rapides-sur-le-suivi-et-l-accompagnement-des-femmes-enceintes](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3182154/fr/covid-19-la-has-actualise-ses-reponses-rapides-sur-le-suivi-et-l-accompagnement-des-femmes-enceintes)

## Enfants

### Examens 8 jours/9 mois/24 mois

Compte tenu des mesures de confinement, une mesure dérogatoire est mise en place afin que les consultations pour les 3 examens de l'enfant donnant lieu à l'établissement d'un certificat de santé obligatoire (code COE) : dans les 8 jours suivant la naissance, au cours du 9e mois, au cours du 24e ou du 25e mois, soient encore réalisables au-delà des dates prévues. Ainsi, jusqu'au 30 septembre 2020, les examens pourront être réalisés et facturés et ce même si l'enfant, le jour de la consultation, dépasse l'âge auquel il aurait dû en principe bénéficier de cet examen.

La même mesure dérogatoire va être mise en place pour l'ensemble des lettres clé concernant les examens obligatoires de l'enfant (COB, COD, COG, COH et la prochaine lettre clé COA).

Ensemble des dérogations sur le site Ameli.fr

<https://www.ameli.fr/medecin/actualites/covid-19-mesures-derogatoires-de-prise-en-charge-en-ville>

## Médicaments

### Prévention de la iatrogénie

Mise en garde contre les produits présentés sur Internet dont l'Artemisia annua  
L'*Artemisia annua* et ses supposées vertus thérapeutiques : au-delà d'un risque d'inefficacité, le recours à ce type de produits en automédication peut présenter un danger pour la santé.

ANSM 4 mai 2020

<https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Actualite/L-ANSM-met-en-garde-contre-les-produits-presentes-sur-Internet-comme-des-solutions-au-COVID-19-dont-l-Artemisia-annua-Point-d-information>